

INTERVENTION SUR LE RAPPORT GENERAL

Nathalie François pour le SNEP-FSU

Ce rapport 2015-2016 et le document « UNSS en chiffres » sont de grande qualité et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur production. Ils sont complets, clairs et précis.

Le rapport dresse des constats et ouvre dans le même temps des perspectives. Il fait le bilan de l'année écoulée et se projette sur l'année en cours, ce qui le rend vivant et d'autant plus intéressant à commenter et questionner. Mon propos sera court et plutôt sous forme d'interrogations et de pistes de réflexion à mener par notre association.

Sur les questions budgétaires, nous nous interrogeons sur la somme annoncée page 15 du rapport, 3 936 984€ pour les salaires des fonctionnaires détachés (incluant nous l'espérons les cotisations sociales) quand les réalisations budgétaires 2015 précisaient 3 914 018€, et le budget prévisionnel 2016, 2 753 431€ ?

L'exercice financier 2015 et le budget prévisionnel 2016 ont été votés à l'AG du 1^{er} juillet dernier d'où notre interrogation.

Sur les licenciés-es :

Le taux de pénétration par type d'établissement est en hausse pour la 3^e année consécutive en collège et LP, il reste le même dans les lycées. Et cette année, celui des LP dépasse même celui des lycées.

Nous faisons le constat depuis plusieurs années d'une chute du taux de pénétration au moment du passage entre le collège et le lycée (10 pts cette année) sans que nous n'ayons trouvé de réelles solutions pour l'endiguer.

Il nous semble que c'est sur ce moment particulier de la scolarité que nous devons être plus inventifs et plus offensifs. La liaison collège/lycée ne mérite-t-elle pas finalement plus d'attention que celle entre l'école et le collège ? C'est un axe de réflexion dans lequel nous devons nous engager sérieusement.

Sur les AS

A la page 34 du rapport, nous constatons des variations conséquentes par rapport aux dernières années des affiliations dans les EEA, les LP, lycées et LPO. Un commentaire en bas de tableau serait le bienvenu pour les expliquer (ex : regroupements d'EPL, transformation de lycées en LPO, etc).

Les animateurs et animatrices d'AS (page 42)

Notre profession tend à se masculiniser et le taux de Filles entrant en STAPS est pour cette raison assez inquiétant. 34 619 animateurs et animatrices sont recensés dans le rapport dont seulement 31,7% de Femmes. Il s'agit là d'un différentiel bien supérieur à la réalité de la profession en exercice. Doit-on supposer que les animateurs autres que ceux des EPLE publics (personnes agrées, établissements privés, CFA, etc..) sont plutôt des Hommes ? Doit-on supposer que les quelques enseignants renonçant au forfait d'AS sont plutôt des Femmes ? Cela mérite une étude approfondie et l'ouverture d'un vaste chantier.

Sur les SSS (page 129)

Nous ne reviendrons pas sur le détail des chiffres présentés par le Directeur et repris par les élu-es des AS, mais nous insistons pour dire qu'il est urgent de faire un énorme effort en direction des Filles.

Les APSA

Certains groupes d'activités sont en perte de pratiquant-es notamment les activités de la forme, les APPN et les activités de performance. Quelles hypothèses pouvons-nous émettre ? S'agit-il d'une baisse de l'offre ou du désengagement des élèves vers ces pratiques ?

Il serait intéressant de questionner les AS concernées, via les directrices et directeurs des services régionaux, pour recueillir leur avis.

La consultation des AS sur la classification des APSA, sur le choix des activités à finalité nationale, sur l'introduction de nouvelles pratiques pourrait, de la même manière, être envisagée. Par exemple : l'Aviron indoor doit-il rester dans les activités nautiques ? Les échecs doivent-ils rester au programme d'activité avec une finalité nationale ? Le crossfitness doit-il entrer dans le programme ?

Toutes ces décisions ont été prises par la Direction Nationale. Or, si nous nous référons à ce qui est noté à la page 10 du Rapport Général : « la DN est en charge d'étudier les dossiers nécessaires aux prises de décisions ». Peut-on discuter de ces questions dans nos instances plutôt que les réserver à un seul petit groupe restreint ?

Nous souhaitons d'ailleurs soumettre aujourd'hui le CA à cet exercice en proposant un vœu sur les arts du cirque que nous présenterons avec celui concernant les questions budgétaires.

Enfin, si certains chapitres sont le lieu d'efforts en termes de féminisation ou prenant en compte la dimension artistique, la rédaction de l'ensemble de ce rapport ne répond toujours pas aux attentes et remarques que nous avons faites en ce sens à l'AG du 1^{er} juillet dernier. Nous soulignons malgré tout les progrès engagés et attendons que les choses avancent pas à pas.

En dehors de ce fait, nous tenons à redire que ce rapport est vraiment réussi.

Merci.